2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide

Version 2.7 Date de révision 2026-09-30

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1

Informations sur le produit

Nom du produit : 2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide
Matériel : 1121424, 1103532, 1097789, 1087149, 1027448, 1024825

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	3547-33-9 222-598-4 603-088-00-4	Chevron Phillips Chemicals International NV 01-2119971073-40-0000

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Relevant Identified Uses Supported : Intermédiaire : La substance est enregistrée comme intermédiaire isolé transporté dans des conditions strictement contrôlées (CSC) définies par l'article 18 (4) du règlement CE nº 1907/2006 et doit donc être traitée comme tel.

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
Specialty Chemicals
9500 Lakeside Blvd.
The Woodlands, TX 77381

1.4

Numéro d'appel d'urgence:

Santé:
866.442.9628 (Amerique du Nord)
1.832.813.4984 (International)
Transport:
CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)
Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090
Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)
Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600
Argentine : +(54)-1159839431

EUROPE : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Autriche : VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Belgique : 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Bulgarie : +359 2 9154 233
Croatie : +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Chypre : 1401
République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402
Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212
Estonie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Finlande : 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)
France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Islande : 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Irlande : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Italie : CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON MILAN – Hôpital Niguarda Ca` Grande Tél. +39 02 66101029; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Agostino Gemelli », Service de Toxicologie Clinique Tél. +39 06 3054343 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Hôpital pour enfants Bambino Gesù Tél. +39 06 68593726 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Umberto I » Tél. +39 06 4997 8000 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FOGGIA – Hôpital Universitaire de Riuniti Tél. +39 0881 732326 ; CENTRE ANTIPOISON DE NAPLES – Hôpital « Antonio Cardarelli » Tél. +39 081 7472870 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FLORENCE – Hôpital Universitaire Careggi Tél. +39 055 7947819; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON PAVIE – IRCCS Fondation Salvatore Maugeri Tél. +39 0382 24444 ; CENTRE ANTIPOISON DE BERGAME – Hôpital Pape Jean XXIII Tél. 800 883 300 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON VÉRONE – Hôpital Universitaire Intégré Tél. 800 011 858;
Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)
Liechtenstein : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Lituanie : +370 (85) 2362052
Luxembourg : (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Malte : +356 2395 2000
Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000
Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Pologne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)
Portugal : Numéro de téléphone du CIAV : +351 800 250 250
Roumanie : +40213183606
Slovaquie : +421 2 5477 4166
Slovénie : Numéro de téléphone : 112
Espagne : Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol : +34 91 562 04 20 (24 h sur 24, 7 j sur 7)
Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Organisation qui a préparé la FDS	:	Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
Adresse e-mail	:	SDS@CPChem.com
Site Internet	:	www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1

Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence :

Prévention:

P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 3547-33-9 2-(octylthio)éthanol

2.3

Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Synonymes : R-874

Formule moléculaire : C10H22OS

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	3547-33-9 222-598-4 603-088-00-4	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400	90 - 100	M [Acute]=1

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

May contain Oxirane up to 0.05 wt%.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1

Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Présentez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il est ingéré ou vomi.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Avis aux médecins

Risques : Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions

des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : 109 °C (109 °C)
Méthode: coupelle fermée

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Protection contre les incendies et les explosions : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4

Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1

Paramètres de contrôle
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

SK

Zložky	Podstata	Hodnota	Kontrolné parametre	Poznámka
Methanol	SK OEL	NPEL priemerný	200 ppm, 260 mg/m3	K,

K Znamená, ze faktor môže byt' l'ahko absorbovaný kožou. Niektoré faktory, ktoré l'ahko prenikajú kožou, môžu spôsobovat' až smrtel'né otravy, éasto bez varovných príznakov (napr. anilín, nitrobenzén, nitroglykol, fenoly a pod.). Pri látkach s významným prienikom cez kožu, éi už v podobe kvapalín alebo pár, je osobitne dôležité zabránit' kožnému kontaktu.

SI

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
Methanol	SI OEL	MV	200 ppm, 260 mg/m3	K,
	SI OEL	KTV	800 ppm, 1.040 mg/m3	K,

K Lastnost lažjega prehajanja snovi v organizem skozi kožo

SE

Beståndsdelar	Grundval	Värde	Kontrollparametrar	Anmärkning
Methanol	AFS 2023:14	NGV	200 ppm, 250 mg/m3	H,
	AFS 2023:14	KGV	250 ppm, 350 mg/m3	V, H,

H Ämnet tas lätt upp genom huden
V Vägledande korttidsgränsvärde ska användas som ett rekommenderat högsta värde som inte bör överskridas

RU

Компоненты	Основа	Величина	Параметры контроля	Заметка
2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	РФ ОБУВ	ОБУВ	1 mg/m3	смесь паров и аэрозоля
	РФ ОБУВ	ОБУВ	1 mg/m3	смесь паров и аэрозоля
Methanol	RU OEL	ПДК	5 mg/m3	+, 3, пары и/или газы
	RU OEL	ПДК разовая	15 mg/m3	+, 3, пары и/или газы
	RU OEL	ПДК	5 mg/m3	3, пары и/или газы
	RU OEL	ПДК разовая	15 mg/m3	3, пары и/или газы
	РФ ПДК	ПДК	5 mg/m3	3, +, пары и/или газы
	РФ ПДК	ПДК разовая	15 mg/m3	3, +, пары и/или газы
Oxirane	RU OEL	ПДК	1 mg/m3	2, К,
	RU OEL	ПДК разовая	3 mg/m3	2, К,
	RU OEL	ПДК	1 mg/m3	2, К, пары и/или газы
	RU OEL	ПДК разовая	3 mg/m3	2, К, пары и/или газы
	RU OEL	ПДК	1 mg/m3	2, К, пары и/или газы
	RU OEL	ПДК разовая	3 mg/m3	2, К, пары и/или газы
	РФ ПДК	ПДК	1 mg/m3	2, CANCER, пары и/или газы
	РФ ПДК	ПДК разовая	3 mg/m3	2, CANCER, пары и/или газы

\+ соединения, при работе с которыми требуется специальная защита кожи и глаз; символ проставлен вслед за наименованием вещества
2 2 класс - высокоопасные
3 3 класс - опасные
CANCER Канцероген
K канцерогены

RS

Компоненты	Основа	Величина	Параметры контроля	Заметка
Метанол	RS OEL	GVI	200 ppm, 260 mg/m3	K, EU**,

EU** Substance mentioned in indicative exposure limit values in Directive 2006/15 / EC (second list)
K This chemical substance can adversely affect the skin.

RO

Componente	Sursă	Valoare	Parametri de control	Notă
Methanol	RO OEL	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	P,

P Contribuţie substanţială la încărcarea totală din organism prin posibilă expunere cutanată.

PT

Componentes	Base	Valor	Parâmetros de controle	Nota
Methanol	PT OEL	VLE-MP	200 ppm,	P,
	PT OEL	VLE_CD	250 ppm,	P,
	PT DL 305/2007	oito horas	200 ppm, 260 mg/m3	Cutânea,

Cutânea Uma notação cutânea atribuída ao valor limite de exposição profissional assinala a possibilidade de absorção significativa através de pele.
P Perigo de absorção cutânea

PL

Składniki	Podstawa	Wartość	Parametry dotyczące kontroli	Uwaga
Methanol	PL NDS	NDS	100 mg/m3	
	PL NDS	NDSch	300 mg/m3	

NO

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
Methanol	FOR-2011-12-06-1358	GV	100 ppm, 130 mg/m3	H,

H Kjemikalier som kan tas opp gjennom huden.

NL

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
Methanol	NL WG	TGG-8 uur	100 ppm, 133 mg/m3	H,

H Huidopname

MT

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
Methanol	MT OEL	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	Skin,

Skin A skin notation assigned to the OEL identifies the possibility of significant uptake through the skin.

MK

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на контрол	Бележка
Methanol	MK OEL	MV	200 ppm, 260 mg/m3	K,

K The properties of easier transport of substances into organism through (via) the skin

LV

Sastāvdaļas	Bāze	Vērtība	Kontroles parametri	Piezīme
Methanol	LV OEL	AER 8 st	200 ppm, 260 mg/m3	Āda,

Āda Āda

LU

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
Methanol	LU OEL	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	Peau,

Peau Une pénétration cutanée s'ajoutant à l'inhalation réglementée est possible

LT

Komponentai	Šaltinis	Vertė	Kontrolės parametrai	Pastaba
Methanol	LT OEL	IPRD	200 ppm, 260 mg/m3	O,

O patekimas per nepažeistą odą

IT

Componenti	Base	Valore	Parametri di controllo	Nota
Methanol	IT VLEP	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	Cute,

Cute La notazione che riporta il termine 'cute' per un valore limite di esposizione professionale, indica la possibilità di un assorbimento significativo attraverso la cute.

IS

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
Methanol	IS OEL	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	H,

H Skin notation

IE

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
Methanol	IE OEL	OELV - 8 hrs (TWA)	200 ppm, 260 mg/m3	Skin,

Skin Substances which have the capacity to penetrate intact skin when they come in contact with it, and be absorbed into the body

HU

Komponensek	Bázis	Érték	Ellenőrzési paraméterek	Megjegyzés
Methanol	HU OEL	AK-érték	200 ppm, 260 mg/m3	R+T, b, EU2, i,

b Bőrön át is felszívódik.
EU2 2006/15/EK irányelvben közölt érték
i Ingerlő anyag (izgatja a bőrt, nyálkahártyát, szemet vagy mindhármat)
R+T Azok az anyagok, amelyek RÖVID és TARTÓS expozíciója is egészségkárosodást okoz. Korrigált ÁK = ÁK x 8/a napi óraszám; Korrigált ÁK = ÁK x 40/a heti óraszám. A két faktor közül a szigorúbb (kisebb) értéket kell alkalmazni

HR

Sastojci	Temelj	Vrijednost	Nadzorni parametri	Bilješka
Methanol	HR OEL	GVI	200 ppm, 260 mg/m3	koža,
	HR OEL		250 ppm, 310 mg/m3	G-2, koža,

G-2 preporučljiva zaštita u trudnoći
koža Razvrstana kao tvar koja nadražuje kožu (H315) ili je takva napomena navedena u direktivama

GR

Συστατικά	Βάση	Τιμή	Παράμετροι ελέγχου	Σημείωση
Methanol	GR OEL	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	Δ,
	GR OEL	STEL	250 ppm, 325 mg/m3	Δ,

Δ Η ένδειξη 'δέρμα' (Δ), η οποία επισημαίνει ορισμένους χημικούς παράγοντες του πίνακα της παρ. 1 του άρθρου 3, υπονοεί την πιθανή συμβολή στην συνολική έκθεση του εργαζόμενου και της ποσότητας αυτών των χημικών παραγόντων που απορροφάται διαμέσου του δέρματος κατά την άμεση επαφή μαζί τους.

FR

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
Methanol	FR VLE	VME	200 ppm, 260 mg/m3	Peau, VLR contraignantes,
	FR VLE	VLCT (VLE)	1.000 ppm, 1.300 mg/m3	Peau, Valeurs limites admises (circulaires),

Peau Risque de pénétration percutanée
Valeurs limites admises (circulaires) Valeurs limites admises (circulaires)
VLR contraignantes Valeurs limites réglementaires contraignantes

FI

Aineosat	Peruste	Arvo	Valvontaa koskevat muuttujat	Huomautus
Methanol	FI OEL	HTP-arvot 8h	200 ppm, 270 mg/m3	iho,
	FI OEL	HTP-arvot 15 min	250 ppm, 330 mg/m3	iho,

iho Ihon läpi imeytyvien aineiden elimistöön joutuvia määriä ja elimistöön joutuneesta aineesta aiheutuvaa vaaraa ei voida näin ollen arvioida pelkästään ilmapitoisuuksien avulla.Tämän vuoksi näiden aineiden HTP-arvojen yhteyteen on huomautussarakkeeseen otettu ihon läpi imeytymisen osoittamiseksi merkintä 'iho'. Monet aineet, varsinkin voimakkaat hapot tai emäkset, voivat aiheuttaa

iholle jouduttuaan ihon ärsyyntymistä tai syöpymistä.

ES

Componentes	Base	Valor	Parámetros de control	Nota
Methanol	ES VLA	VLA-ED	200 ppm, 266 mg/m3	vía dérmica,

vía dérmica Vía dérmica

EE

Komponendid, osad	Alused	Väärtus	Kontrolliparameetrid	Märkused
Methanol	EE OEL	Piirnorm	200 ppm, 250 mg/m3	A,
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	250 ppm, 350 mg/m3	A,

A Naha kaudu kergesti absorbeeruvad ained

DK

Komponenter	Basis	Værdi	Kontrolparametre	Note
Methanol	DK OEL	GV	200 ppm, 260 mg/m3	H,
	DK OEL	S	400 ppm, 520 mg/m3	H,

H Betyder, at stoffet kan optages gennem huden.

DE

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
Methanol	DE TRGS 900	AGW	100 ppm, 130 mg/m3	H, Y,
	DE DFG MAK	MAK	100 ppm, 130 mg/m3	H, C,

C Eine fruchtschädigende Wirkung ist bei Einhaltung des MAK- und BATWertes nicht anzunehmen
H Hautresorptiv
Y Ein Risiko der Fruchtschädigung braucht bei Einhaltung des Arbeitsplatzgrenzwertes und des biologischen Grenzwertes (BGW) nicht befürchtet zu werden

CZ

Složky	Základ	Hodnota	Kontrolní parametry	Poznámka
Methanol	CZ OEL	PEL	188 ppm, 250 mg/m3	D,
	CZ OEL	NPK-P	751 ppm, 1.000 mg/m3	D,

D Při expozici se významně uplatňuje pronikání faktoru kůží

CY

Συστατικά	Βάση	Τιμή	Παράμετροι ελέγχου	Σημείωση
Methanol	CY OEL	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	

CH

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
Methanol	CH SUVA	MAK-Wert	200 ppm, 260 mg/m3	H, NIOSH, INRS, SSc,
	CH SUVA	KZGW	400 ppm, 520 mg/m3	H, NIOSH, INRS, SSc,

H Vergiftung durch Hautresorption möglich; Bei Stoffen, welche die Haut leicht zu durchdringen vermögen, kann durch die zusätzliche Hautresorption die innere Belastung wesentlich höher werden als bei alleiniger Aufnahme durch die Atemwege.
INRS Nationales Institut für Forschung und Sicherheit zur Prävention von Arbeitsunfällen und Berufskrankheiten
NIOSH Nationales Institut für Arbeitssicherheit und Gesundheit
SSc Eine Schädigung der Leibesfrucht braucht bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht befürchtet zu werden.

BG

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на контрол	Бележка
Methanol	BG OEL	TWA	200 ppm, 260 mg/m3	

BE

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
Methanol	BE OEL	TGG 8 hr	200 ppm, 266 mg/m3	D,
	BE OEL	TGG 15 min	250 ppm, 333 mg/m3	D,

D Opname van het agens via de huid, de slijmvliezen of de ogen vormt een belangrijk deel van de totale blootstelling. Deze opname kan het gevolg zijn van zowel direct contact als zijn aanwezigheid in de lucht.

AT

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
Methanol	AT OEL	MAK-TMW	200 ppm, 260 mg/m3	H,
	AT OEL	MAK-KZW	800 ppm, 1.040 mg/m3	H,

H Besondere Gefahr der Hautresorption

Biological exposure indices

SK

Názov látky	Č. CAS	Kontrolné parametre	Doba odberu vzorky	Aktualizácia
Methanol	67-56-1	Metanol: 30 mg/l (moč)	Pri dlhodobej expozícii; po viacerých predchádzajúcich pracovných zmenáchKoniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2016-01-18
		Metanol: 938 µmol.l-1 (moč)	Pri dlhodobej expozícii; po viacerých predchádzajúcich pracovných zmenáchKoniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2016-01-18
		Metanol: 20 mg/g kreatinínu (moč)	Pri dlhodobej expozícii; po viacerých predchádzajúcich pracovných zmenáchKoniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2016-01-18
		Metanol: 70.7 µmol/mmol kreatinínu (moč)	Pri dlhodobej expozícii; po viacerých predchádzajúcich pracovných zmenáchKoniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2016-01-18

SI

Ime snovi	Št. CAS	Parametri nadzora	Čas vzorčenja	Sprememba
Methanol	67-56-1	Metanol: 15 mg/l (Urin)	pri dolgotrajni izpostavljenosti: ob koncu delovne izmene po več zaporednih delavnikihOb koncu delovne izmene	2021-05-11

RO

Numele substanţei	Nr. CAS	Parametri de control	Timp de prelevare a probei	Adus la zi
Methanol	67-56-1	Metanol: 6 mg/l (Urină)	Sfârşit schimb	2002-11-25

PT

Nome da substância	Número de registro CAS	Parâmetros de controle	Tempo de amostragem	Atualização
Methanol	67-56-1	Metanol: 15 mg/l Valor basal (Urina) Não específico ()	Fim do turno	2014-11-14

IT

Denominazione della sostanza	N. CAS	Parametri di controllo	Tempo di campionamento	Aggiornamento

HU

Az anyag megnevezése	CAS szám	Ellenőrzési paraméterek	Mintavétel időpontja	Aktualizálás

Methanol	67-56-1	Metanol: 30 mg/l (húgyhólyag)	A műszak végén	2020-02-06
		Metanol: 940 µmol/l (húgyhólyag)	A műszak végén	2020-02-06

HR

Naziv tvari	CAS-br.	Nadzorni parametri	Vrijeme uzorkovanja	Ažurirati
Methanol	67-56-1	Metanol: 24.7 mmol/mol kreatinina Računato na prosječnu vrijednost kreatinina od 1,2 g/L urina. Za sve rezultate koji se izražavaju na kreatinin, koncentracije kreatinina < 0,5 g/L i > 3,0 g/L ne mogu se uzeti u obzir. (Urin)	na kraju radne smjene	2018-10-12
		Metanol: 7 mg/g kreatinina Računato na prosječnu vrijednost kreatinina od 1,2 g/L urina. Za sve rezultate koji se izražavaju na kreatinin, koncentracije kreatinina < 0,5 g/L i > 3,0 g/L ne mogu se uzeti u obzir. (Urin)	na kraju radne smjene	2018-10-12

ES

Nombre de la sustancia	No. CAS	Parámetros de control	Hora de muestreo	Puesto al día
Methanol	67-56-1	Metanol: 15 mg/l Cuando el final de la exposición no coincida con el final de la jornada laboral, la muestra se tomará lo antes posible después de que cese la exposición real (Orina) Fondo. El indicador está generalmente presente en cantidades detectables en personas no expuestas laboralmente. Estos niveles de fondo están considerados en el valor VLB. () El indicador biológico es inespecífico puesto que puede encontrarse después de la exposición a otros agentes químicos ()	Final de la jornada laboral	2012-01-01

DE

Stoffname	CAS-Nr.	Zu überwachende Parameter	Probennahmezeitpunkt	Stand
Methanol	67-56-1	Methanol: 15 mg/l (Urin)	Expositionsende, bzw. Schichtende	2024-08-16
		Methanol: 15 mg/l vgl. Abschn. XIII.1 (Urin)	Expositionsende, bzw. Schichtende	2023-07-01

CZ

Název látky	Č. CAS	Kontrolní parametry	Doba odběru vzorku	Aktualizace
Methanol	67-56-1	Methanol: 15 mg/l (moč)	Konec směny	2003-12-15
		Methanol: 0.47 mmol/l (moč)	Konec směny	2003-12-15

CH

Stoffname	CAS-Nr.	Zu überwachende Parameter	Probennahmezeitpunkt	Stand
Methanol	67-56-1	Methanol: 30 mg/l (Urin)	Expositionsende, bzw. Schichtendebei Langzeitexposition: nach mehreren vorangegangenen Schichten	2011-01-01

		Methanol: 936 µmol/l (Urin)	Expositionsende, bzw. Schichtendebei Langzeitexposition: nach mehreren vorangegangenen Schichten	2011-01-01

8.2

Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.
Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:. Vêtement de protection. Chaussures de sécurité.

Mesures d'hygiène	:	Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme	:	liquide
État physique	:	liquide
Couleur	:	clair à ambré
Odeur	:	Douce

Données de sécurité

Point d'éclair	:	109 °C (109 °C) Méthode: coupelle fermée
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	Nein
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Formule moléculaire	:	C10H22OS
Poids moléculaire	:	190,38 g/mol
pH	:	Donnée non disponible
Point d'écoulement	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	283 - 285 °C (283 - 285 °C)
Pression de vapeur	:	0,00 MMHG à 25 °C (25 °C)
Densité relative	:	0,93 à 15,6 °C (15,6 °C)
Densité	:	0,935 g/cm3 à 20 °C (20 °C)
Hydrosolubilité	:	38,13 MG/L à 25 °C (25 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: 3,64 à 25 °C (25 °C)
Solubilité dans d'autres solvants	:	légèrement soluble
Viscosité, dynamique	:	11 cps
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

9.2

Autres informations

Conductivité : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4

Conditions à éviter : chaleur, étincelles, incendie et agents oxydants.

10.5

Matières à éviter : Éviter les agents oxydants.

10.6

Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone
Oxydes de soufre

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1

Informations sur les effets toxicologiques

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Irritation de la peau

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : Irritation de la peau

Irritation des yeux

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : Irritant pour les yeux, réversible en 7 jours

Sensibilisation

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0, 74, 368, 1842 mg/kg/day
Durée d'exposition: 13 wks
NOEL: > 1842 mg/kg/day
Méthode: OCDE ligne directrice 408
Aucun effet indésirable à prévoir

Espèce: Lapin, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Dermale
Dose: 50, 100, 200 mg/kg/day
Durée d'exposition: 21 days
NOEL: > 200 mg/kg/day
Méthode: Ligne directrice 408 de l'OCDE

Génotoxicité in vitro

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type de Test: Essai sur le lymphome de souris
Résultat: négatif

Type de Test: Échange de chromatides sœurs
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour le développement

2-Hydroxyethyl-n-Octyl : Espèce: Rat

Sulfide	Voie d'application: gavage oral Dose: 0, 100, 300, 1000 mg/kg.day Nombre d'expositions: daily Période d'essai: GD 6-15 Méthode: Ligne directrice 414 de l'OCDE NOAEL Teratogenicity: 300 mg/kg/day NOAEL Maternal: 1000 mg/kg/day Espèce: Rat Voie d'application: gavage oral Dose: 47, 187. 748 mg/kg/day Nombre d'expositions: daily Période d'essai: GD 5-15 Méthode: Ligne directrice 414 de l'OCDE NOAEL Teratogenicity: 748 mg/kg/day NOAEL Maternal: 748 mg/kg/day

Toxicité par aspiration

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets CMR

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	Cancérogénicité: Indéterminé Mutagénicité: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène. Tératogénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur le développement du foetus. Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

11.2

Informations sur les autres dangers

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide

Information supplémentaire	:	Les solvants risquent de dessécher la peau.
Propriétés perturbant le système endocrinien	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1

Toxicité

Toxicité pour les poissons

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	CL50: 2,9 mg/l Durée d'exposition: 96 HR Espèce: Salmo gairdneri (Truite arc-en-ciel) Essai en dynamique Méthode: EPA OPP 72-1

CL50: 2,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 HR
Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Essai en dynamique Méthode: EPA OPP 72-1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	CE50: 0,38 mg/l Durée d'exposition: 48 HR Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Essai en dynamique

Toxicité pour les algues

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	CE50 (calculé): 5,33 mg/l Durée d'exposition: 96 HR Espèce: Chlamydomonas angulosa (Algue verte) Méthode: Données modélisées QSAR

Facteur M

2-(octylthio)ethanol	:	M-Factor (Acute Aquat. Tox.) 1

12.2

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	aérobique Résultat: Facilement biodégradable. 99,8 % Période d'essai: 28 d Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

12.3

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	Facteur de bioconcentration (FBC): 117 Méthode: Données modélisées QSAR L'information se rapporte au composé principal. On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

12.4

Mobilité dans le sol

Mobilité

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide	:	Donnée non disponible

12.5

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique

(PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6

Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7

Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques.

12.8

Information écologique supplémentaire

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

2-Hydroxyethyl-n-Octyl Sulfide : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1

Méthodes de traitement des déchets

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - 14.7

Informations relatives au transport

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définitions réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissement pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissement.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (2-HYDROXYETHYL-N-OCTYL SULFIDE), 9, III, (109 °C c.c.), POLLUANT MARIN, (2-HYDROXYETHYL-N-OCTYL SULFIDE)

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (2-HYDROXYETHYL-N-OCTYL SULFIDE), 9, III

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (2-HYDROXYETHYL-N-OCTYL SULFIDE), 9, III, (-)

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

90,UN3082,ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (2-HYDROXYETHYL-N-OCTYL SULFIDE), 9, III

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

UN3082, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., (2-HYDROXYETHYL-N-OCTYL SULFIDE), 9, III

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l’OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Législation nationale

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

15.2

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	:	96/82/EC Mise à jour: 2003 Dangereux pour l'environnement 9b Quantité 1: 200 t Quantité 2: 500 t
	:	ZEU_SEVES3 Mise à jour: DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT E1 Quantité 1: 100 t Quantité 2: 200 t

État actuel de notification

Europe EU REACH	:	Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.
Suisse CH INV	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
États-Unis d'Amérique (USA) TSCA	:	Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie afférente concernant les substances actives
Canada DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
Australie AU AIIC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Nouvelle-Zélande NZIoC	:	Does not have an individual approval but may be used under an appropriate group standard
Japon ENCS	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
Japon ISHL	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
Corée KECI	:	Une ou plusieurs substances de ce produit n'ont pas été enregistrées, ni notifiées pour être enregistrées, ni exemptées d'enregistrement par CPChem, conformément à la réglementation K-REACH.
Philippines PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
Chine IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
Taiwan TW TCSI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision	:	2026-09-30
Date de dernière parution	:	2023-07-19

Date d'impression : 2026-10-09

Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : 630460

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétrolifères spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin

	chimiques existantes		des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.